

Image not found or type unknown



## carte de sejour vie privé et familiale

Par **mimsou**, le **20/09/2012** à **10:28**

bonjour,

je suis de nationalité étrangère. je me suis mariée avec un français en août 2012.  
je suis rentrée en France légalement ( en tant qu'étudiante) en août 2010 sous visa type D.  
Je suis en situation irrégulière depuis août 2011.  
que doit je faire? sachant que j'ai un visa de type D, et que mon visa n'est pas revêtu du  
cachet de l'OFII car je n'est pas fait la demande.